

## Agenda

### Pour mémoire

#### 9 et 10 mars :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation B" à destination des agents du Doubs et du Territoire-de-Belfort

#### Du 20 au 24 mars :

Formation de formateurs à la prévention du risque routier et à l'éco-conduite au conseil départemental de Corse du Sud

#### Du 29 au 30 mars :

Formation continue des animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière "intervenir sur les conduites addictives"

#### Du 20 mars au 7 avril :

Épreuves d'admissibilité au brevet d'aptitude à la formation de moniteurs (BAFM)

### À venir

#### 3 et 4 avril :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation A" à destination des agents de Haute-Savoie

#### 3 et 6 avril :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation B" à destination des agents du Rhône

#### Du 3 au 14 avril :

Formation initiale des animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière

#### 27 avril :

Formation continue des médecins en charge du contrôle médical du conducteur (Lyon)

## LA LETTRE DE L'INSERR

Directrice de la publication :

Carole DABRIGEON

Assistante Communication :

Nathalie VIDOT

Conception : HB Création

### INSERR

122 Rue des Montapins

CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex

Tél : 03.86.59.90.59

Fax : 03.86.59.53.82

www.inserr.fr

## Actualités

### LA FILIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE

#### Le Doubs et le Territoire-de-Belfort forment leurs agents

A la demande des cellules "éducation routière", une session de formation à l'harmonisation des pratiques d'évaluation des candidats à la catégorie B (automobile) du permis de conduire a été organisée. Quinze agents ont suivi ce module théorique les 9 et 10 mars derniers.

### LES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

#### Formation initiale des médecins chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite



Ce module de formation spécifique s'adresse aux médecins généralistes désirant siéger au sein des commissions médicales primaires départementales ou en libéral au sein de leur cabinet dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite.

Trente médecins ont suivi cette formation les 9 et 10 mars derniers dans les locaux de l'INSERR.

### ENTREPRISES PRIVÉES ET ADMINISTRATIONS

#### Le conseil départemental de la Corse du Sud forme ses agents



Trois premiers agents ont été formés du 21 au 24 mars derniers à Ajaccio. Au-delà des connaissances de base relatives au conducteur et au véhicule, ces agents seront en capacité de proposer une palette d'outils susceptible de modifier durablement les comportements tant en risque routier qu'en éco-conduite.

#### La Croix rouge française forme ses collaborateurs au risque routier

Le pôle "enfance et parentalité" a souhaité sensibiliser dix collaborateurs au risque routier. À ce titre, une journée de formation a été organisée à Argenteuil. Cette action permet de réfléchir sur les risques quotidiens, qu'ils soient conscients ou inconscients. En s'appuyant sur un audit de conduite de chaque stagiaire, l'intervenant peut échanger sur les différents thèmes de l'insécurité routière.

## Une présentation de l'ouvrage Photolangage® "comprendre ce que conduire suppose"

Le 8 mars 2017, monsieur Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, a accueilli l'INSERR, dans les locaux du ministère de l'intérieur, pour promouvoir la parution de l'outil Photolangage®.



L'INSERR, acteur incontournable des formations initiales et continues des animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière, est prescripteur d'outils pédagogiques innovants.

Cette conférence a permis de réaffirmer l'importance des stages de sensibilisation à la sécurité routière et de la nécessité de développer des outils d'animation spécifiques tel que le Photolangage®.

Une trentaine de participants (institutionnels, réseaux "permis à points", organismes de formation, etc) a participé à cette présentation.

Pour plus d'information, consultez notre site Internet : [www.inserr.fr](http://www.inserr.fr)

## Les jeudis de l'INSERR

Le 9 mars dernier, l'institut a organisé sa conférence-débat. Le thème retenu pour cette séance concernait les séniors et la conduite automobile.

Professionnels, institutionnels, stagiaires de l'INSERR et grand public se sont réunis autour de Sylvie Bonin-Guillaume, professeure de gériatrie à la faculté de médecine et praticienne hospitalier en service de gériatrie à l'assistance publique de Marseille, intervenue en qualité de grand témoin.

Sylvaine Lafont, chargée de recherche à l'unité mixte de recherche épidémiologique et de surveillance transport, travail, environnement à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), s'est jointe à elle.



De gauche à droite : Sylviane LAFONT, Sylvie BONIN-GUILLAUME, Bernard LAUMON et Carole DABRIGEON.

Avec l'appui du professeur Bernard Laumon, docteur en médecine et directeur de recherche en épidémiologie à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR) nous avons apporté des éclairages complémentaires sur la question de maintien de la conduite en toute sécurité le plus longtemps possible.

Plus de soixante dix personnes ont assisté à cette conférence-débat.

# Les séniors et la conduite : vieillissement, modification de l'activité de conduite et auto-évaluation de ses capacités



Conduire permet de maintenir l'autonomie et le lien social, mais l'âge avancé est perçu comme un facteur de risque important sur la route par la plupart des usagers : cette perception est-elle fondée ? Contrairement aux idées reçues, les séniors sont moins dangereux !

### Passé 65 ans, ces usagers de la route deviennent de plus en plus vulnérables, mais l'âge n'est pas un handicap qui interdit de conduire

La conduite automobile est nécessaire à beaucoup de personnes âgées pour assurer leur mobilité et leur autonomie et reste un puissant lien social. Cependant, comme à d'autres âges de la vie, pour conduire en assurant sa propre sécurité, celle de ses passagers et celle des autres usagers de la route, il faut adapter ses habitudes de conduite et sa façon de conduire aux modifications de ses capacités, qu'elles soient liées à des problèmes sensori-moteurs ou d'un vieillissement normal.

### Dans les chiffres

En 2015, 831 séniors ont été tués dans un accident de la route. Ils représentent 24% des tués et 11% de l'ensemble des victimes d'accidents. Les conducteurs âgés ont une incidence d'accidents moindre par rapport aux conducteurs plus jeunes. Les chiffres de l'ONISR\* montrent que les séniors sont moins dangereux pour les autres usagers que les conducteurs plus jeunes.

Cependant, en ce qui concerne les conséquences des accidents, les séniors paient le prix fort puisqu'à choc égal, ils meurent plus et ont des blessures plus graves que des usagers plus jeunes.

### Les effets du vieillissement

En dehors de toute maladie, des altérations physiologiques apparaissent inéluctablement avec l'âge modifiant progressivement l'aptitude à la conduite.

La question du maintien de la mobilité se pose plus que pour toute autre frange de la population.

La conduite est une tâche complexe qui exige de bonnes capacités physiologiques et cognitives. Avec l'âge, certaines d'entre elles se dégradent : le temps de réaction augmente ; la vue baisse ; l'audition diminue ; on prend plus souvent des médicaments, dont certains sont incompatibles avec la conduite.

En France, aucun contrôle médical n'est obligatoire. C'est donc à chaque conducteur de prendre ses responsabilités et de demander régulièrement conseil à son médecin.



Le séniors détient l'expérience. La personne âgée va adapter son comportement au volant en fonction de son environnement pour compenser quelques difficultés : vitesse réduite, choix des horaires de sortie, choix de l'itinéraire...

### Chaque séniors met en place des stratégies pour pallier à ses difficultés

À noter que des stages appropriés de réactualisation des connaissances existent.

Souvent dispensées à l'initiative d'associations, ces formations visent à rafraîchir la mémoire des "permis anciens" et à répondre aux conducteurs, qui assistent au fil des ans à une évolution sensible de la signalisation, du trafic et de la réglementation du code de la route.

En matière de prévention et de conseil, le médecin traitant de la personne âgée va évaluer ses capacités de conduite.

Une bonne hygiène de vie, une diététique rigoureuse, des activités physiques régulières et des lunettes adaptées contribuent à la sécurité de la personne âgée.

La question du maintien de la mobilité se pose plus que pour toute autre frange de la population : mieux comprendre le phénomène lié au vieillissement, ses conséquences sur la mobilité et donc la qualité de vie, a fortiori en milieu rural.

\* Observatoire national inter-ministériel de la sécurité routière.

